

Septembre 2021



*crédit : Laurent Bourgogne / Ville de Paris*

# Projet éducatif de territoire

Arrondissement :

**Paris 20<sup>e</sup>**

·

# 1 – Contexte local

## **A. Caractéristiques sociodémographiques du 20<sup>e</sup> arrondissement**

(Sources INSEE, 2016)

- ◆ **Un arrondissement peuplé et dense** avec 195 556 habitants, soit 9% de la population parisienne ; une **population stable** et un **taux de natalité plus dynamique** (14.4‰) que dans le reste de Paris (12.9‰).



crédit : Laurent Bourgogne / Ville de Paris

- ◆ **Un arrondissement familial et jeune** : les familles avec enfants représentent 26% des ménages, dont 18% sont des familles nombreuses et plus d'un tiers des familles monoparentales; 16% de la population de l'arrondissement a moins de 15 ans (contre 14% à Paris) ; en particulier, 6 535 enfants ont moins de 3 ans (soit 9,8% des enfants de moins de 3 ans vivant à Paris). Une population scolaire en baisse (3,26%) mais qui reste proche de la moyenne parisienne (3%).

- ◆ **Un arrondissement populaire et cosmopolite** : un revenu médian, inférieur à la moyenne parisienne, qui est toutefois en augmentation ; une population constituée majoritairement d'ouvriers et d'employés (33% contre 25% à Paris) avec une progression des CSP les plus favorisées ; une proportion d'habitants vivant sous le seuil de bas revenus supérieur à la moyenne parisienne (17,5% contre 11,5%).

- ◆ **Trois secteurs en politique de la ville** (Grand Belleville Amandiers, Portes du 20<sup>e</sup>, Pelleport) représentant 43% de la superficie de l'arrondissement et 42% de sa population ; 6 réseaux d'éducation prioritaire (6 collèges), les 3/4 des écoles de l'arrondissement sont situées en éducation prioritaire ; une part de non diplômés ou non-scolarisés plus importants que la moyenne parisienne.

## **B. Des besoins et des enjeux identifiés dans le 20<sup>e</sup> arrondissement**

- ◆ La continuité du parcours éducatif :

- Un besoin partagé d'une meilleure connaissance mutuelle entre les différents services, les équipes éducatives, les partenaires, notamment associatifs, et les familles, ainsi qu'une plus grande visibilité des dispositifs existants à toutes les étapes de la vie de l'enfant ; la nécessité de renforcer l'animation et la coordination des partenaires autour de projets locaux et de développer la place des familles dans les passerelles ;

- Des enjeux en termes d'offre éducative pour favoriser l'acquisition du langage dès la petite enfance, prévenir le décrochage scolaire et renforcer la mixité sociale au sein des établissements.

◆ Des problématiques de santé :

- Le constat d'un manque d'offre de soins infanto-juvénile pouvant conduire à un renoncement de consultation (psychologue, orthophoniste) et l'enjeu d'un repérage précoce des troubles chez les jeunes enfants, notamment psychologiques ; une augmentation de la sédentarité chez les enfants et les jeunes et du temps passé devant les écrans ;
- Un risque de rupture dans les parcours de soin d'où l'enjeu des passerelles entre les différents âges, de l'enfance à l'adolescence, pour assurer la continuité du suivi médico-social ;
- Un besoin de sensibilisation et de formation didactique des familles aux enjeux de santé et de nutrition

◆ L'inclusion des enfants à besoins éducatifs particuliers :

- Le milieu scolaire accueille un nombre important d'enfants avec un protocole d'accueil individualisé (5,6% dans le 20<sup>e</sup> arrondissement contre 4,6% au niveau parisien ; *données issues du diagnostic territorial de la DASCO, 2021*) et un projet personnalisé de scolarisation (3,1% contre 2,7%). Les enfants à besoins éducatifs particuliers (hors PAI et PPS) représentent 2,6% des effectifs scolarisés (contre 2% sur tout Paris)
- Le constat d'une formation insuffisante des professionnels éducatifs aux enjeux du handicap et une détection qui peut s'avérer tardive ; l'enjeu d'une meilleure prise en compte des besoins éducatifs particuliers (enfants en situation de handicap, allophones)

◆ Les relations avec les familles :

- Une volonté partagée de renforcer le dialogue avec les familles (défiance vis-à-vis des institutions), accentuée par les effets de la crise sanitaire, avec un besoin de re-créer le lien de confiance ; enjeux d'apporter un soutien aux parents, de développer la co-éducation et valoriser les compétences parentales
- Un besoin d'accompagnement des situations familiales et sociales fragiles ; en particulier, un manque de ressources mobilisables en interprétariat et traduction pour les familles primo-arrivantes et migrantes
- Des besoins des familles en termes de répit parental (lieux permettant aux familles de se reposer, modes de garde), notamment à destination des familles monoparentales

◆ Le volet environnemental :

- Le besoin de sensibiliser davantage les enfants et la communauté éducative aux enjeux liés à l'alimentation « consommer autrement, moins, et mieux », la végétalisation ; le renforcement des actions portant sur le recyclage, la valorisation des composts, la prévention du gaspillage et la production de déchets plastiques dans les cantines scolaires
- Des attentes de co-construction des projets tenant compte de tous les usages et de l'accessibilité des espaces partagés

*Idées des habitants du 20<sup>e</sup> \**

*« Pour lutter contre les inégalités socio-économiques il serait bien de proposer des activités difficilement accessibles financièrement aux enfants des familles moins aisées: équitation, tennis, cours de musique (violon, piano) etc.»*

*\*Source: consultation sur [idee.paris.fr](http://idee.paris.fr) réalisée du 1<sup>er</sup> au 22 mars 2021.*



*crédit : Laurent Bourgogne / Ville de Paris*

## 2 – Axes stratégiques et objectifs opérationnels locaux

Au regard du contexte local, les axes stratégiques ci-dessous ont été retenus comme prioritaires dans l'arrondissement.

L'ensemble des 4 axes intègre l'axe 7 défini au niveau parisien, ce dernier étant transversal. Les 8 groupes de travail réunissant 150 représentants de la communauté éducative locale ont permis de dégager 18 objectifs opérationnels prioritaires.

Axes stratégiques	Objectifs opérationnels
<p><b>Renforcer la fluidité, la continuité des parcours éducatifs et favoriser la réussite éducative pour assurer la mixité</b> (correspond au regroupement des axes 1 et 2 définis au niveau parisien, avec l'enjeu marqué dans le 20<sup>ème</sup> arrdt de mixité sociale dans les établissements)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Valoriser les collaborations locales et rendre visible l'existant pour renforcer l'offre éducative</li> <li>• Renforcer les passerelles dans toutes les étapes de la vie de l'enfant</li> <li>• Décloisonner les institutions pour renforcer les partenariats</li> <li>• Faire de l'égalité femmes/hommes une priorité dès le plus jeune âge</li> </ul>
<p><b>Améliorer le bien-être, la santé et l'inclusion</b> (correspond au regroupement des axes 3 et 4 définis au niveau parisien)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mieux accompagner les familles dans le parcours et l'accès aux soins</li> <li>• Renforcer les actions de prévention et de promotion de la santé</li> <li>• Mieux accueillir tous les enfants et les jeunes</li> <li>• Améliorer la formation et susciter l'interconnaissance des professionnels</li> </ul>
<p><b>Développer la place et l'engagement des familles</b> (correspond à l'axe 5 défini au niveau parisien)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer l'information à destination des familles</li> <li>• Favoriser l'implication des parents : valoriser les compétences et développer l'entraide entre les parents</li> <li>• Développer le répit parental</li> <li>• Améliorer l'accompagnement des familles plus éloignées et vulnérables</li> <li>• Renforcer les liens entre les professionnels du territoire</li> </ul>
<p><b>Œuvrer pour la transition écologique et le développement durable</b> (correspond à l'axe 6 défini au niveau parisien)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intégrer pleinement les enjeux de biodiversité et de végétalisation dans les établissements scolaires et de la petite enfance</li> <li>• Favoriser les actions en faveur du tri et du recyclage</li> <li>• Réduire le gâchis alimentaire au sein des établissements</li> <li>• Accompagner la communauté éducative à la transition écologique</li> <li>• Renforcer l'interconnaissance et les liens entre les acteurs du territoire</li> </ul>

### 3 – Actions locales

N° action locale	Action	Axe parisien
1	Systématiser les temps d'accueil passerelles pour les petites sections	2) Favoriser l'égalité et la réussite éducative de tous les enfants et adolescents
2	Systématiser les passerelles entre accompagnement à la scolarité et milieu scolaire	
3	Ajuster la carte scolaire pour répondre aux enjeux démographiques et assurer la mixité sociale	
4	Organiser des balades découverte du quartier	
5	Relancer les rallyes citoyens pour les jeunes et collégiens	
6	Développer des forums de rentrée ouverts sur le quartier	
7	Renforcer l'ancrage des collèves dans la vie de leurs quartiers	
8	Simplifier l'information et communiquer sur les appels à projets et les possibilités de subventions aux associations liées à la parentalité, l'enfance et la jeunesse	
9	Revoir la sectorisation des établissements de la petite enfance pour favoriser la mixité sociale, les passerelles avec l'école et instaurer un système de cotation	
10	Développer les résidences artistiques dans les structures et les prêts d'œuvres	
11	Instaurer la parité dans les instances de participation dédiées aux enfants et jeunes	
12	Lutter contre les stéréotypes et favoriser une orientation professionnelle non genrée	
13	Créer de nouveaux espaces et développer les outils de décompression face aux troubles du comportement, ou des plages horaires adaptées	3) Renforcer l'inclusion des enfants et adolescents présentant des besoins éducatifs particuliers
14	Développer les cours inclusives	
15	Faire des JOP 2024 un levier pour l'inclusion et la sensibilisation aux enjeux du handicap	
16	Faire connaître les enseignants handicap locaux de l'Éducation nationale	
17	Intégrer les questions de santé et les informations sur l'accès aux soins aux plateformes numériques existantes pour les familles et les enfants (ex. : Espaces numériques de travail - ENT)	4) Améliorer la santé et le bien-être de tous les enfants et adolescents
18	Consolider les liens entre professionnels sur les parcours de santé	
19	Réaliser un guide de la parentalité et de l'accès aux soins dans le 20e	
20	Renforcer la prévention et la promotion de la santé dans les établissements et mettre en place des interventions pour répondre aux troubles de l'apprentissage	
21	Expérimenter et développer les petits déjeuners équilibrés dans les écoles	
22	Encourager l'apprentissage du vélo	
23	Améliorer l'information aux REV et directeurs sur les enjeux de restauration et de nutrition	
24	Former les professionnels aux compétences psycho-sociales - CPS	

N° action locale	Action	Axe parisien
25	Faire connaître et créer un cadre pour favoriser l'utilisation des nouveaux espaces publics dits « rues aux écoles » et « cours d'écoles ouvertes » par les familles	5) Développer la place et le rôle des familles
26	S'assurer que l'information soit compréhensible pour tous	
27	Créer un lieu central ressource d'information à destination des familles de l'arrondissement	
28	Réaliser un guide de la parentalité (action commune avec l'axe 2)	
29	Développer les espaces d'échanges entre parents et favoriser leur participation aux instances de représentation	
30	Développer des réseaux d'entraide entre parents	
31	Favoriser l'accès aux séjours accompagnés	
32	Initier le développement des modes de garde alternatifs	
33	Développer les actions d'accompagnement des familles pour une rentrée ZEN	
34	Développer l'information hors les murs sur les modes de garde pour lutter contre le non recours	
35	Établir un agenda partagé de l'ensemble des événements liés à la parentalité de l'arrondissement	
36	Permettre aux enfants et adolescents de découvrir la mairie d'arrondissement et d'échanger directement avec les élus pour renforcer le parcours citoyen	6) Promouvoir l'engagement et l'éducation à la citoyenneté et au développement durable
37	Végétaliser les pieds d'arbres dans les cours d'écoles et crèches	
38	Poursuivre la réalisation des cours Oasis	
39	Développer les jardins pédagogiques	
40	Développer des actions de ramassage des déchets	
41	Généraliser le compostage dans les établissements et élaborer un guide d'usage pratique	
42	Identifier et communiquer des points de collecte mutualisés pour le recyclage et le réemploi	
43	Lutter contre le gaspillage alimentaire	
44	Généraliser les tables de tri et la pesée du gâchis	
45	Favoriser l'élection d'éco délégués dans les établissements scolaires	
46	Créer une charte structurante et engageante sur l'entretien et l'animation des espaces végétalisés	
47	Mettre en réseau les jardins partagés et les établissements scolaires	
48	Développer une offre commune de formation interprofessionnelle locale	7) Favoriser le travail collaboratif entre professionnels et capitaliser ses apports

## 4 – Gouvernance locale

<b>Dénomination de l'instance</b>	Comité de suivi local du PEDT
<b>Fréquence</b>	Principe d'une réunion 3 fois par an : programmation annuelle des actions prioritaires, point d'étape mise en œuvre et bilan. Possibilité d'une réunion supplémentaire en cas de circonstance particulière.
<b>Organisation</b>	Le comité de suivi est organisé par la Mairie d'arrondissement et la CASPE qui se répartissent les rôles de la façon suivante : <u>Rôle de la CASPE</u> : recueil des informations auprès des pilotes quant à la mise en œuvre des actions. <u>Rôles de la Mairie</u> : rôle logistique : invitation aux réunions, envoi des convocations. Rôle de la Mairie et de la CASPE rédaction et diffusion du compte-rendu.
<b>Présidence</b>	Mairie d'arrondissement. Les décisions sont collégiales entre cosignataires, sans présidence ou voix prépondérante, ni droit de veto d'un partenaire.
<b>Membres</b>	⇒ Les représentants des parties prenantes du PEDT : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mairie du 20ème : Maire et adjoints, Direction Générale des Services.</li> <li>• Éducation nationale : Inspecteurs de l'Éducation nationale, dont le.la référent collègue.</li> <li>• Caf : Responsable territoriale.</li> <li>• CASPE : équipe projet.</li> </ul> ⇒ Les représentants des directions de la Ville de Paris associées selon l'ordre du jour: <ul style="list-style-type: none"> <li>• DASES : Direction sociale de territoire, équipe territoriale de santé, médecin encadrant santé scolaire.</li> <li>• DDCT : équipes de développement local.</li> <li>• DJS : chargé de secteur DJS</li> <li>• DAC</li> <li>• DPE</li> <li>• DPSP</li> <li>• DEVE</li> <li>• Caisse des écoles</li> </ul>
<b>Rôle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivre la mise en œuvre opérationnelle des actions ; arrêter des priorités annuelles d'action</li> <li>• Assurer le suivi et l'évaluation des actions.</li> <li>• Le comité de suivi peut prendre des décisions visant à modifier ou ajuster les actions locales pour les rendre plus pertinentes et efficaces selon les résultats constatés.</li> <li>• Animer la démarche partenariale pour assurer la bonne interconnaissance des acteurs et les projets communs.</li> </ul>

## Notes